

Association Bocansemble

VOICI GRANDSON

PRINTEMPS 2020



Photo : Eric Matthey

A l'arrivée du printemps
Beau temps nous est promis
Car le soleil se rapproche
De nous chaque jour un peu plus
Evidemment tout va mieux
Force est de constater combien la luminosité
Grandissante est importante pour le moral
Honorons le dieu «Ra»
Indispensable à notre vie

Joyeux, nous jardinons
Kyrielle de couleurs arrivent une à une
Lilas, tulipes fleurissent
Muscari aussi
Nymphes fraîches écloses
Oxygène pour tous
Parfums délicieux ! Printemps
Que tu nous réserves de jolies surprises,

Résonnant de chants d'oiseaux,
Surprenant le promeneur,
Tant dans la forêt que dans les parcs
Unité de verts,
Vertige de senteurs délicates,
Week-end prometteur au soleil,
Xylophone en poche,
Yeux perdus dans le rêve.
Zéro défaut pour le printemps!

P
r
i
n
t
é
m
p
s



Leçon de vie ou quand un écart d'un siècle réunit la Foi,

témoignage émouvant de Madame Anne-Marie Droz, diacre de l'église réformée vaudoise. Elle a travaillé à l'aumônerie de l'Hôpital de l'Île, à Berne, et dans de nombreux EMS. Elle nous livre une des belles surprises que lui réserve parfois son activité.

Dans les fonctions auxquelles sont appelés celles et ceux que l'on nomme pompeusement « Ministres » dans le Canton de Vaud, il y a le baptême.

Un honneur et une joie que de recevoir dans l'Eglise, par un signe des enfants, des jeunes, des hommes et des femmes, dans cette tradition qui remonte au Christ lui-même. .Permettez-moi de partager avec vous, les deux situations les plus extrêmes dans mon ministère, à savoir le plus grand écart qui sépare ces événements, soit 100 années ou un siècle !!!

Un soir du mois d'avril, on m'appelle depuis l'hôpital ; un nouveau-né, prématuré, est en grand danger. Les parents souhaitent qu'il soit baptisé, qu'il reçoive un nom et surtout être sous la protection de Dieu suivant l'issue de sa venue au monde. Prématurément né à 24 semaines de gestation, il ne pèse pas 600 grammes. Réunis autour de la couveuse dans laquelle il y a ce minuscule petit être, le corps recouvert d'une compresse de gaze. L'infirmière me prend à part pour me chuchoter qu'il ne survivra peut-être pas à la goutte d'eau tiède posée sur le front. Sa petite main si frêle serre le doigt de sa maman, en larmes à ses côtés. Les paroles sont brèves, au milieu du bruit constant des appareils médicaux et du bip entêtant qui rythme les battements du cœur. Une goutte d'eau stérile sur le petit front, il a reçu son nom au Livre de Vie. Puis, bonne nouvelle ; ce petit là s'est accroché à l'existence au prix d'une longue lutte de plusieurs années. C'est maintenant un jeune homme qui dévore la vie !!!

Autre rencontre dans une chambre d'un EMS où une dame aux cheveux gris-bleuté, soigneusement permanentés, voix et regard doux me déclare : « Je n'ai jamais reçu le baptême ».Née juste après la révolution russe, son père était de ceux qui rejetaient toutes ces superstitions. Elle a pourtant suivi le catéchisme, parce que sa maman ne voulait pas qu'on la remarque. Elle a pratiqué la Foi, elle fréquente son Dieu et le prie. Elle trouve dans la Bible espérance et consolation. Et voilà, qu'à 99 années, elle veut « offrir à Dieu » son baptême comme un signe de reconnaissance, un accomplissement de sa vie chrétienne. Ce jour-là, autour d'elle, il y a la famille proche dont un arrière-petit-fils qui ouvre tout grand ses yeux ébahis et une soignante, membre de la paroisse, qui accueille avec une intense émotion cette « nouvelle sœur ».

La voix est ferme pour dire son oui aux engagements de son baptême, OUI, elle le veut. L'eau coule sur sa chevelure que sa fille lui essuie doucement. Un large sourire illumine cette communion si attendue. S'il n'y avait eu qu'un moment pour lequel il valait la peine de faire mon travail, c'est certainement sans doute un de ces deux-là, mais il y en a aussi tant d'autres. Quel beau métier !

Au plaisir d'avoir partagé avec vous, chers lecteurs de « Voici Grandson » ces émotions vécues et à une autre fois, peut-être.

Anne-Marie Droz, diacre



« GRANDSON, GRANDSON! », UN BOURG À CERNER

Les guerres de Bourgogne rendent la ville médiévale célèbre.
Mais Grandson ne se résume pas à une seule bataille.



A

Face à la gare de Grandson, à côté de l'ancienne fabrique des tabacs Vautier, il ne reste qu'une aile de l'ancien couvent des Cordeliers (1308-1554) contigu au bar I Like. L'hôtel de Ville, à droite, a pris la place de l'église du monastère.

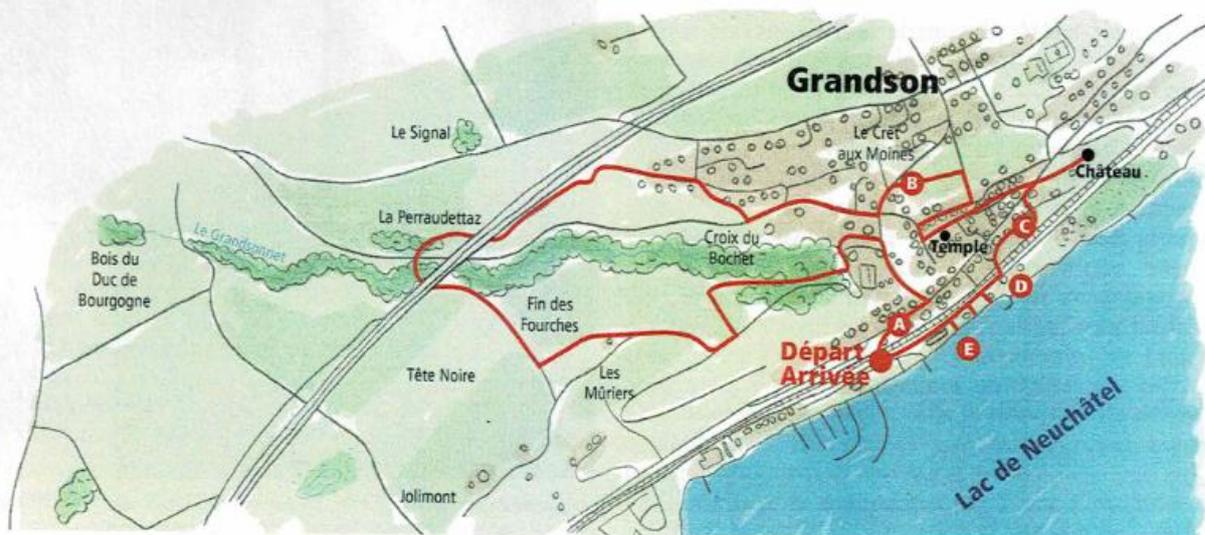
En sortant de la gare de Grandson, dos au lac, la façade blanche à fronton triangulaire qui nous fait face exprime déjà plusieurs époques que nous allons remonter. De 1832 à 1959, il en sortait les cigares de la manufacture de tabacs Vautier. Au Moyen-Âge, ce bâtiment et son annexe ne s'accolaient pas encore à l'aile qui subsiste du monastère des Cordeliers servant de « maladière » pour retenir hors du bourg les personnes pestiférées des grands chemins. Depuis 50 ans, il en sort cousu main les bolides de l'atelier de construction automobile Sbarro – et même un prototype de tuk-tuk électrique pour l'Asie, présenté au dernier Salon de l'auto de Genève. Le passé jouxte le futur.

Nous prenons à droite, passons devant l'hôtel de Ville toujours flanqué du clocher de l'église des Cordeliers – prison en 1800 jusque vers 1950. En nous engageant dans

la première perpendiculaire à gauche, nous traversons le faubourg industriel qui jadis « tournait » grâce à la force motrice du Grandsonnet, ruisseau souterrain recouvert par la rue du même nom.

Au bas de la côte, la maison beaucoup plus ancienne que les garages Cand-Landi était une tannerie, dominée, comme tout le secteur, par le front ouest du bourg de Grandson. En haut, les demeures érigées dans l'ancien rempart. En bas, les murs issus de la première ligne de fortifications située en avant des remparts et utiles encore pour y adosser des clapiers.

Notre approche se détourne de la petite cité voulue imprenable, prise et deux fois reprise pendant les guerres de Bourgogne en 1475-1476. Nous allons la regarder par les yeux de ses conquérants. Nous tournons à gauche sur le chemin de la Croix-du-Bochet. Tout de suite après un dépôt de citernes contem-



Y aller: gare de Grandson, ligne CFF et car postal. Parking au port voisin.

Distance: 2,5 km.
Temps de marche: 1 h 15
(sans la visite de l'église et du château).

Se renseigner: Prospectus au café de la Maison des Terroirs, Office du tourisme, rue Haute 13.

poraines, entrons dans la forêt comme l'indique un balisage jaune et bleu aux couleurs de la commune. Le Grandsonnet coule à l'air libre en contrebas de la clairière du Grand Arbre, un exotique séquoia.

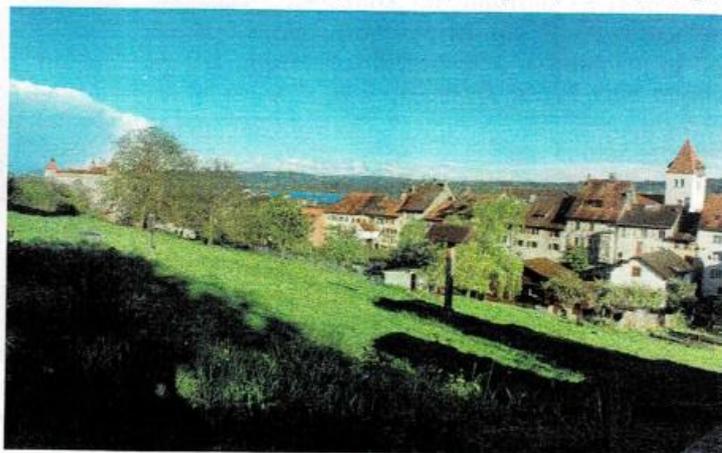
Arrivés au niveau des prés, nous voyons l'ancien stand de tir de 1925. Nous le rejoignons le long de la clôture au sud. Le site est sublime: sur 360 degrés s'offrent à nous le lac de Neuchâtel, les Alpes et les ondulations du Jura soulignées par l'autoroute qui a liquidé les cibles du stand de tir. Mais le nom du refuge actuel intrigue: Tête noire. L'appellation renvoie à celle des champs alentours, Fin des Fourches. Autrement dit, limite du gibet. Les exécutions capitales d'antan et l'exposition des corps des personnes condamnées nécessitaient aussi un belvédère. Les seigneurs qui avaient droit de haute justice marquaient l'entrée de leur territoire par de telles enseignes traumatisantes.

«Grandson, Grandson!» contre «Bourgogne, Bourgogne!» étaient les cris de guerre des troupes suisses lancées contre celles de Charles le Téméraire qui avait déferlé de ce côté-ci du Jura pour reprendre les terres de son alliée la duchesse de Savoie, conquises un an plus tôt par les Suisses. Pensons-y en nous dirigeant au nord vers l'autoroute. Dix mille mercenaires et chevaliers du duc sont passés par ici pour encercler Grandson après avoir récupéré Yverdon. Ses défenseurs bernois et fribourgeois avaient fui par les rives du lac pour renforcer la garnison du château de Grandson. De-

vant la multitude, ils n'avaient aucune chance de soutenir le siège. La reddition de plus de 400 Confédérés contre une vague promesse de merci leur valut d'être pendus par grappes aux arbres ou noyés, ligotés en chaînes humaines dans le lac. La cruauté du Téméraire répondait aux massacres commis peu auparavant par les envahisseurs helvétiques.

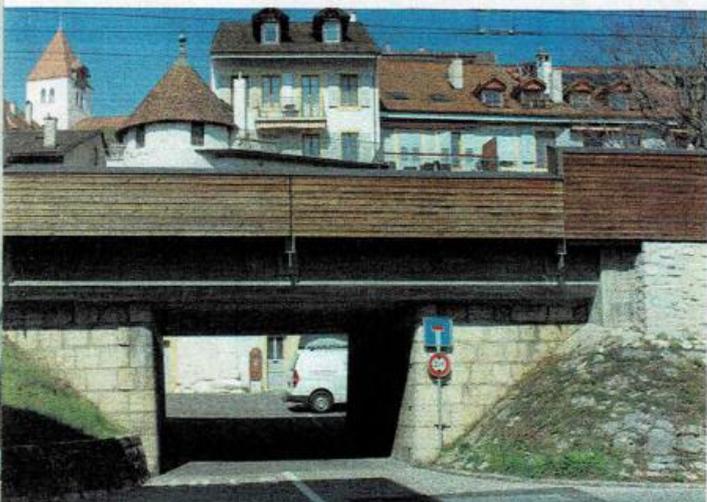
Quand vous serez descendus dans le vallon, aurez pris le chemin de terre qui remonte sous le viaduc, suivi le chemin caillouteux qui domine les vignes, retournez-vous au sommet du tertre: droit au sud-ouest, l'éminence boisée qui barre l'horizon s'appelle encore Duc de Bourgogne. C'était son quartier général. C'est là que furent trouvés, après le revers catastrophique de la bataille de Grandson (qui se déroula en fait à Concise le 2 mars 1476), des trésors faramineux. Leur partage provoqua, après l'autre bataille perdue à Morat quatre mois plus tard, de telles disputes entre les vainqueurs que la jeune Confédération suisse manqua d'éclater. Il fallut la médiation de Nicolas de Flue pour leur faire entendre raison.

B Le coteau Derrière-les-Remparts est menacé par un projet de construction d'immeubles résidentiels. Les moines du prieuré Saint-Jean-Baptiste y cultivaient la vigne.

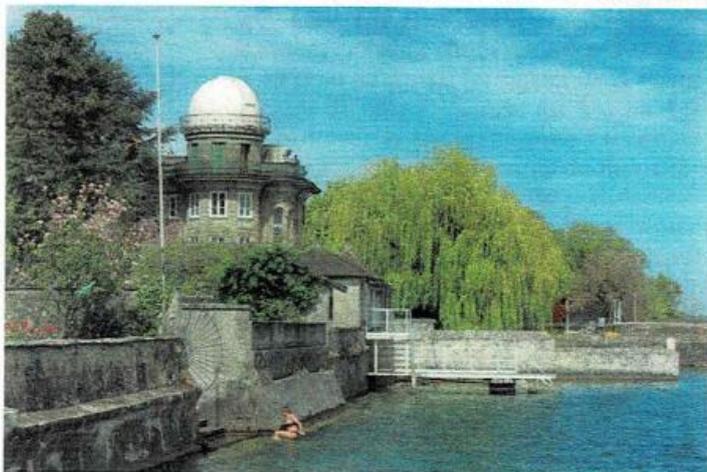




C Par la ruelle Berfoillet qui respire encore un air moyenâgeux, on descend vers les rives du lac à travers un quartier jadis voué à la pêche et à l'artisanat. À l'époque, le passage donnait directement sur la grève.



D La ligne de chemin de fer Yverdon-Bienne a été construite en 1858 sur une digue qui baignait alors dans les eaux du lac, d'où le glacis encore visible des deux côtés du pont ferroviaire. La tourelle de Gex, derrière les caténaires, marquait l'angle sud-est du mur d'enceinte.



Nous entrons dans le chemin Es Males-Vignes (mal protégées de la bise et du joran) et, par un raidillon pavé de galets, tronçon d'une ancienne route du sel venant de Franche-Comté, nous nous rapprochons du bourg.

Pour avoir une vue d'ensemble, montons à gauche le Crêt-aux-Moines et, au premier sentier à droite, engageons-nous sur le coteau Derrière-les-Remparts. La Municipalité projette d'y construire trois groupes d'immeubles. La nouvelle mais pacifique bataille de Grandson pour sauver ses îlots de verdure est en cours. Assis dans l'herbette, nous avons tout loisir de contempler l'entier de la cité médiévale, ses façades aménagées dans les anciennes murailles. Un bief du Grandsonnet complétait jadis le dispositif de défense, coulant vers le château que précédait un ressat, bourg-refuge rasé pour faire la place actuelle.

À noter que la conquête suisse fit de Grandson un bailliage commun de la protestante Berne et de la catholique Fribourg. Les baillis fribourgeois et bernois changeaient tous les cinq ans au château, mais le culte et la messe coexistaient. Après 1554, la Réforme s'imposa par une votation populaire très conditionnée.

Détour en quête du temple. Sans traverser la traboule qui s'ouvre au bas du coteau, nous prenons à droite le chemin des Remparts qui nous conduit à la porte de Giez, disparue, marquée au sol. Et nous débouchons devant l'église Saint-Jean-Baptiste, bijou de l'art roman.

Vers l'autre extrémité de la rue Haute, nous voici bientôt face au château d'Othon et de sa dynastie, colossal monument des XI^e-XIV^e siècles. Visite recommandée, panneau explicatif devant le café du Châtelet.

En repartant vers la gare par la rue Basse, nous marchons dans les pas de sa dernière noble châtelaine, la baronne de Blonay qui, dans les années 1950, allait prendre son train suivie de son majordome tirant sa valise sur un petit char.

Un crochet s'impose. Avant la boucherie, descendez les escaliers qui conduisent à la ruelle Berfoillet (de berfou, filet de pêche), glissez-vous dans la ruelle des Jardins, puis sur le chemin du Lac. Le remblai du chemin de fer a été construit à même le rivage pour contourner le bourg avant la première correction des eaux du Jura de 1868-1878.

Et sur le terrain gagné par l'abaissement des eaux de 2,50 mètres, la villa Fleur d'eau, dominée par une coupole d'observatoire, fut construite en 1886 pour la famille Vautier, manufacturière des cigares «Grandson» et des cigarettes «Marocaine». L'ancienne fabrique de tabacs et la gare désaffectée sont à cinq minutes, la boucle est bouclée. ●

Texte et photographies:
Michel Bory

Pour en savoir davantage:

Daniel de Raemy, *Grandson, le bourg et le château*, Guides de monuments suisses, Berne, 1987.

Jean-Pierre Soisson, *Charles le Téméraire*, Paris, 1997.



André Boraley 1970



Plage « La Boralette »

POUR NOTRE INSTITUTEUR DE PRIM'SUP A LA RETRAITE,
ANDRE BORALEY, C'EST LA PLAGE TOUTE L'ANNEE...

Est-il à ce point téméraire pour faire trempette toute l'année ? Oh non ! Il est bien trop frileux, même le bout de ses orteils ne le supporterait pas !

Alors que signifie ce titre *Pour André Boraley, c'est la plage toute l'année* ? Eh bien, tout simplement parce qu'une plage de Grandson porte son nom. Il s'agit de *LA BORALETTE*, voir photos. Et à vrai dire peu de gens connaissent ce fait. Signalée par un écriteau portant son nom, cette plage se situe non loin du restaurant du camping de Corcelettes direction Grandson. Elle est très bien aménagée et entretenue, avec douche, WC et même des sièges en pierre de forme "chaise longue".

Mais me direz-vous, comment cela se fait-il ? Pourquoi une plage au nom de notre ami André Boraley ? Qu'a-t-il fait ? L'a-t-il débroussaillée et aménagée lui-même ? Oh non ! il a déjà assez de peine avec son petit jardin ! Peut-on y admirer des aurores boraley, pardon: boréales ? Mais non, voyons !

Alors voici l'histoire, cocasse en plus !

Comme chacun sait, depuis très longtemps la commune de Grandson, comme d'autres communes autour du lac, avait mis le long de ses rives des parcelles en bail-location sur lesquelles des résidents avaient l'autorisation de construire des chalets de week-end ou de type résidence secondaire. Mais assorti d'une clause dans laquelle la commune peut demander après quelques décennies la restitution de la parcelle et le démontage du chalet.

Vers les années 1970-72, sous la syndication de Robert Mermoud, la municipalité et le conseil communal se penchent sur l'affectation d'une parcelle restée libre, située au bord du lac. Différentes options sont examinées. Et comme d'habitude cela ne va sans quelques heurts et avis contraires. André Boraley était à cette époque membre du conseil communal et inscrit au Parti socialiste (PS). Appuyé et soutenu par ses amis du PS, Pierre Javet, le mari de notre chère Béatrice, et Philippe Mutrux, André B. a proposé d'en faire un lieu public et de loisirs. Il s'est bien investi dans cette idée, l'a bien argumentée et défendue avec pugnacité. La municipalité s'est finalement laissé séduire par sa proposition, et a, assez facilement paraît-il, accepté d'aménager une plage sur cette parcelle. Plage qui maintenant profite depuis des décennies à la population. Et quand il a fallu lui donner un nom, la municipalité, magnanime et probablement contente de sa bonne décision, lui a octroyé le nom de *La Boralette*. Voilà donc comment on passe à la postérité !! Bravo André !

Outre cette bonne action citoyenne, André B. a été un instituteur de prime'sup reconnu et apprécié. Il a aussi été un excellent footballeur au FC Grandson.

Comme lui, prenez de belles initiatives et surtout réussissez- les, peut-être que le Château pourrait être rebaptisé à votre nom

Gilbert Gottraux



André Boraley 2020



Plage « La Boralette »

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà confinés depuis plusieurs semaines et nous espérons que vous allez bien, que vous avez gardé une bonne santé physique et un bon moral. Nous pensons que vous avez eu bien des idées pour vous occuper !

Le déconfinement se fait petit-à-petit, les commerces, cafés et restaurants rouvrent, mais le virus est toujours présent. Nous devons toujours faire attention pour rester en bonne santé.

Pour ces raisons, les cafés rencontres et autres activités ne sont pas encore agendés. Il en va de même pour l'assemblée générale, qui est en attente d'une autorisation des autorités cantonales.

Dans l'attente de vous revoir, prenez soin de vous et recevez nos meilleures salutations.

Josiane Pittet

Madeleine Délitroz

PS : si vous souhaitez être contacté et/ou trouver une réponse à vos questions

maddelitroz@gmail.com ou 024 426 16 53

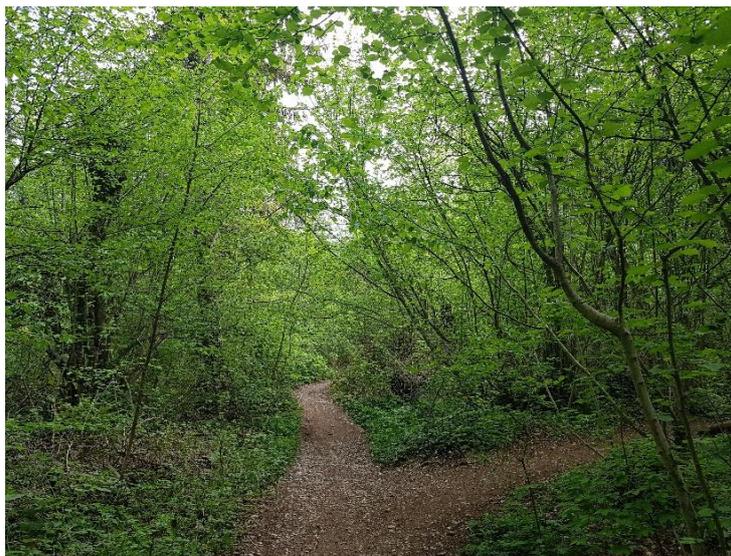
Informations générales

Sur le site internet Pro Senectute Vaud découvrez les informations de l'Association Bocansemble <https://www.quartiers-solidaires.ch/vaud/grandson-bocansemble-738.html>

L'Association Bocansemble vous accueille :

Madeleine Délitroz, téléphone 024 426 16 53 (répondeur) maddelitroz@gmail.com ou

Secrétariat : Josianne Pittet bocansemble@gmail.com



Merci aux personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette édition de « Voici Grandson » 2020. N'hésitez pas à proposer des articles et photos pour la suivante.